



LA GAZETTE

N°21  
août 2021

# DUTHUIT

Bulletin Municipal de la Commune du Thuit de l'Oison

**Un trésor enfoui ! rendez-vous dans 20 ans !**



Crédit photo : Le Courrier de l'Eure - Mathilde CARNET



Retrouvez cette  
gazette  
sur le site internet  
**thuitdeloison.fr**

Chères administrées, chers administrés,



Bonne rentrée à tous.

C'est avec grand plaisir que nous avons pu nous retrouver lors de diverses manifestations organisées en juin et juillet :

Marché des créateurs et producteurs locaux, foire à tout – vide-grenier, fête du 14 juillet ...

Après plus d'un an sans animation, notre village revit.

La fin d'année scolaire a été marquée par deux événements :

- La remise de dictionnaires et de clés USB aux CM2 qui rejoignent le collège l'année prochaine.

- L'enfouissement de la capsule contenant divers témoignages (classes, enseignants, élus) de cette année 2021. Elle sera ouverte dans 20 ans par les générations suivantes...

Une année se termine... il convient de préparer la prochaine. Nos employés communaux sont déjà à pied d'œuvre pour toutes les petites réparations, l'entretien des bâtiments scolaires afin que tout soit remis en ordre pour la rentrée de septembre.

En ce qui concerne l'entretien des caniveaux, l'entreprise d'insertion qui assure le nettoyage a eu un problème de personnel et les rues n'ont pas été nettoyées comme nous l'aurions souhaité, mais ils sont à nouveau opérationnels et le retard sera rattrapé rapidement.

Toujours dans le domaine

de l'environnement, l'entretien de nos chemins de randonnée est maintenant de la compétence de la Communauté de Communes Roumois Seine. Toutefois, nous compléterons l'entretien ponctuellement, avec leur accord, afin que toutes nos voies douces restent agréables à parcourir.

Du côté des finances communales et des travaux envisagés cette année, les investissements prévus vont voir le jour puisque nous avons obtenu différentes subventions supplémentaires : pôle santé, voies douces, équipements pour ces voies, rénovations énergétiques des bâtiments scolaires anciens.

Les travaux de la fibre avancent à grand pas et la plupart de nos foyers pourront être connectés en début d'année 2022.

Voilà notre bilan d'étape terminé ! Il démontre la ténacité et l'énergie que nous mettons afin que notre cadre de vie s'améliore sans cesse.

Nous vous souhaitons une belle rentrée et vous donnons rendez-vous très bientôt lors des prochaines manifestations prévues, forum des associations, barbecue du comité des fêtes de Thuit-Anger ou Nuit du tarot du comité des fêtes de Thuit-Simer, les journées du patrimoine de l'ATOP...

Pour l'équipe municipale,

Le Maire, Gilbert DOUBET



## Bons cadeaux

Compte-tenu de la crise sanitaire et de la prudence qui s'impose, nous préférons reporter le Banquet des Anciens et reconduire les bons d'achat comme l'an passé, puisque la formule vous a satisfaits.

**À compter du 1er décembre, ces bons seront à retirer en Mairie.**

## Je suis Sarah DUBOIS, jeune Ergothérapeute

Diplômée d'État de l'école d'Alençon.

Mais l'ergothérapie, en quoi ça consiste ?

L'ergothérapeute est un professionnel de santé qui fonde sa pratique sur le lien entre l'activité et la santé. Il suit une formation sur 3 ans qui alterne entre de la théorie et de la pratique.

Il réalise des soins à visée de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psycho-sociale, sur prescription médicale, il peut également faire de la prévention.

L'ergothérapeute travaille et peut collaborer avec différents professionnels : kinésithérapeutes, psychologues, neuro-psychologues, infirmiers, psychomotriciens, assistants sociaux, etc.

Dans quel objectif ?

En adoptant une approche fonctionnelle, il a une vision holistique, c'est-à-dire qu'il prend en compte la personne dans sa globalité (ses occupations, ses interactions et son environnement). Cela permet à l'ergothérapeute de :

- Développer, maintenir ou restaurer l'autonomie, l'indépendance et l'implication sociale,
- Permettre l'activité selon les habitudes de vie,
- Préserver, maintenir, apporter une qualité de vie satisfaisante.

Les 3 éléments clés pour l'ergothérapeute :

La personne : il intervient auprès de toutes les populations (pédiatrie, adulte, gériatrie), dans les

secteurs sanitaires, social et médico-social.

L'occupation : il regroupe l'ensemble des activités qui constituent la personne (soins personnels (cuisine, toilette), loisirs, travail). Et base la finalité de ses prises en soins sur celle-ci.

L'environnement : pour celui-ci, il a 2 composantes : l'environnement physique et l'environnement social. Car selon-lui, il ne doit jamais être un frein pour la personne. Il adapte par le biais de compensations, de la préconisation d'aides techniques, humaines ou animalières.

Depuis plusieurs mois, j'ai décidé de m'installer dans un cabinet libéral.

En ce qui me concerne, au sein du Pôle Santé du Thuit de l'Oison, je peux apporter par exemple pour les enfants ayant des troubles DYS (dyslexie, dysorthographe, dyspraxie, ...), atteints de Trouble du Spectre Autistique (TSA), des aides au quotidien, des aménagements pour l'école, etc. Pour les enfants aux adultes atteints de Trouble de Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDAH) afin d'aménager le quotidien.

Pour les adultes et la gériatrie il s'agit par exemple de rééducation sur des séquelles des suites à un accident vasculaire cérébral (AVC), de la prévention des chutes, des aménagements du domicile etc.

J'ai découvert ce métier vers mes 13 ans, aujourd'hui, à bientôt 23 ans, j'ai réalisé mon rêve.



## Quelques réglementations importantes

### Effaroucheur à Oiseaux

L'emploi des appareils d'effarouchement acoustique pour la protection des cultures agricoles ou arboricoles doit s'effectuer dans les conditions suivantes :

- Le fonctionnement de ces dispositifs doit être suspendu du coucher du soleil au lever du jour ;
- Le nombre de détonations par heure pourra être fixé de manière individuelle par le Maire. L'institut National de Recherche Agronomique (INRA) préconise un maximum de quatre détonations par heure ;
- Les appareils doivent être arrêtés systématiquement dès que le risque de dégradation par les prédateurs ne se justifie plus ;
- Par sécurité, une distance de 50 M au voisinage des autoroutes, routes nationales et départementales, des voies communales, des chemins ruraux et des voies ferrées devra être respectée ;
- Leur implantation ne peut se faire à moins de 200 M d'une habitation ou d'un local régulièrement occupé par un tiers. Ils sont positionnés dans la direction la moins habitée et si possible dans le sens opposé aux vents dominants ;
- Une distance de 100 M entre deux effaroucheurs doit être respectée ;
- Dans la mesure du possible, ils sont installés en utilisant les écrans naturels ou artificiels de façon à limiter la prorogation des sons vers les zones habitées ...

### Le brûlage :

L'arrêté municipal du 12 juin 2020 interdit tout brûlage de déchets verts ou ménagers dans la commune du 1er janvier au 31 décembre. La valorisation des déchets verts en compostage, en paillage, en broyage ou le dépôt en déchetterie doivent être privilégiés.

### Le bruit :

L'arrêté municipal du 15 juillet 2020 autorise les bruits liés aux travaux de bricolage, de jardinage.

- Du lundi au vendredi inclus de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h 30.

- Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

Ils sont interdits en dehors de ces horaires ainsi que pendant les dimanches et jours fériés.

Tout bruit de comportement gênant, produit sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit. Les propriétaires d'animaux doivent prendre les mesures propres à assurer la tranquillité du voisinage.

### Les haies en bordure des voies de la commune :

L'arrêté municipal du 6 juillet 2020 impose la ta

des haies à l'aplomb des voies de la commune. Les arbres, arbustes doivent être élagués pour empêcher de toucher les réseaux aériens. En cas de non-exécution, la mairie se réserve la possibilité de tailler les haies en facturant au propriétaire ou au locataire.

### Les rassemblements :

L'arrêté du 6 juillet 2020 interdit tout rassemblement de personnes, pouvant porter atteinte à l'ordre, la salubrité ou la tranquillité publique, sous la halle et autour du manoir.

### Les aires de jeux :

L'arrêté municipal du 2 juillet 2020 rappelle que les 3 aires de jeux de la commune sont exclusivement réservées aux enfants de moins de 8 ans.

### Quelques rappels

Les arbres, haies et arbustes en limite de propriété :

Les articles 671 et 672 du Code Civil indiquent que :

Les arbres dépassant 2m doivent être plantés, au minimum, à 2m de la clôture.

Les arbres inférieurs à 2m peuvent être plantés jusqu'à 50 cm de la clôture.

La distance est mesurée à partir du milieu du tronc de l'arbre.

Il est interdit de couper les branches venant sur votre terrain.

Il est interdit de cueillir les fruits de l'arbre de votre voisin qui dépassent sur votre terrain.

En revanche il est autorisé de ramasser les fruits tombés sur votre terrain.

### Divers :

L'arrêté interministériel du 29 octobre 2009 interdit la destruction d'oiseaux ou l'enlèvement d'œufs **ou de nids d'hirondelles de fenêtre (par exemple)**.

Un abri de jardin est soumis à déclaration (entre 5 et 20 m<sup>2</sup>) et est exonéré de taxe d'aménagement (jusqu'à 20 m<sup>2</sup>). Il peut être implanté en limite séparative ou avec un recul minimum de 3 mètres.

Une délibération du conseil municipal du 19 décembre 2016 prévoit une amende en cas de divagation répétée de chien.

En cas de problème de voisinage nous comptons sur votre citoyenneté afin que vous puissiez trouver des solutions à l'amiable. Si cette première approche n'aboutit pas, écrivez-nous sur l'adresse : [litige@thuitdeloison.fr](mailto:litige@thuitdeloison.fr)

## L'environnement :

### Participation des habitants

#### Eco pâturage

Sur le terrain appartenant à la commune à la suite de la rue François Mitterrand et de la rue du Fec, la vie animalière s'organise :

Des poules ont rejoint les oies et l'âne vient régulièrement les visiter.

Des ruches ont été également mises en place par un habitant de la commune.

Des voisins ont pris en charge ces animaux en les nourrissant et en les abreuvant.

Nous souhaitons, par cet article, les en remercier vivement.

#### Transformation de la fontaine située près de la Halle

Les frais occasionnés par le fonctionnement de cette fontaine étant très élevés, la Commission Environnement composée d'élus et d'habitants vous propose de participer à sa transformation en élément emblématique du village : Sculpture agrémentée par des fleurs par exemple ...

**Laissez aller votre imagination ! faites-nous parvenir vos idées sous forme de croquis avant le 30 novembre 2021.**

Les projets seront exposés anonymement et seront soumis à un vote pendant le mois de décembre.



## Communication et participation des habitants

La Municipalité a mis en place de nombreux outils de communication au service des habitants :

#### Par le biais des réseaux :

Facebook, Instagram, Twitter.

Newsletter diffusée chaque vendredi soir.

L'actualisation quotidienne du site internet.

Le téléviseur installé dans le hall de la Mairie.

Les adresses mails dédiées aux sujets que vous souhaitez évoquer et qui nous permettent de vous répondre rapidement.

#### Mais aussi :

La Gazette des Thuits diffusée chaque trimestre.

Des affiches et des flyers.

Les réunions publiques annuelles, remplacées cette année par la Foire aux Questions.

La mise en place d'un numéro d'astreinte en cas d'urgence.

La présence d'élus sur le marché tous les samedis matin.

La mise à disposition du cahier de doléances dans le hall de la mairie.

Un accueil téléphonique permanent.

Et enfin, un accueil physique à la Mairie sur une amplitude horaire étendue :

Tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

Vous avez la possibilité de prendre rendez-vous avec vos élus en permanence.

Ainsi vous êtes informés de nos actions et nous pouvons recueillir vos avis, suggestions et remarques.

#### Retour sur la Foire aux Questions

Les mesures gouvernementales ont empêché les rassemblements pour la sécurité de tous. Nous nous sommes adaptés en organisant une Foire aux Questions. Nous vous avons invités à nous poser vos questions. Monsieur Le Maire y a répondu par vidéo disponible sur la chaîne : <https://youtu.be/aVTgKcEC-oE>.

Les différents thèmes abordés étaient la sécurité routière, la voirie, le patrimoine, le sport, la solidarité, l'environnement, les voies douces, le transport scolaire, ...



Qui ne dit mot consent... ou le blues des élus locaux de la participation citoyenne

En tant qu'élus d'une liste à vocation participation citoyenne, nous nous réveillons avec ce qui ressemble à une gueule de bois. 65% d'abstention aux élections de juin, pour un scrutin de proximité qui touche les orientations en matière d'action sociale, d'éducation (gestion des collèges et lycées), de développement économique et territorial local, nous en restons bouche bée.

En feuilletant les pages des votants de mon bureau de vote, les signatures sont rares. Je m'amuse à regarder les dates de naissance de ceux qui ont bravé la pluie, la COVID, le repas de la fête des pères, ..., pour se rendre aux urnes. Il ne me faut pas longtemps pour me rendre compte que les natifs post 1980 ont déserté les isoires. Les plus jeunes sont généralement accompagnés de leurs parents, preuve, s'il le fallait encore, que la transmission des valeurs démocratiques se fait aussi par l'éducation et l'exemple des adultes.

Quel lien avec cette tribune, notre commune et les objectifs des 5 élus de l'Autre choix au Thuit de l'Oison ?

Rappelons déjà les objectifs de la démocratie citoyenne : elle a pour but de co-construire les projets, les solutions au sein de la commune. Il ne s'agit pas de choisir la couleur d'un mur ou le nom d'une rue, mais bien de réfléchir en amont aux orientations de la commune pour plusieurs années.

## La Mission Locale

Les 2èmes et les 4èmes mercredis du mois, de 9 h à 12 h 30, la mission locale accueille les jeunes de 16 à 25 ans à la mairie du Thuit de l'Oison.

La mission locale propose :

- Une écoute et un accompagnement vers l'emploi sur mesure.
- Un suivi personnalisé pour l'orientation professionnelle.
- Un partenaire pour construire un projet.
- De l'aide pour les démarches d'accès à l'emploi

Quand 65% des votants désertent les urnes, comment parvenir à les mobiliser pour leur commune ? Comment faire prendre conscience aux citoyens que les services de la commune ne sont pas des biens de consommation et qu'ils ont leur rôle à jouer ?

En cette rentrée scolaire, nous mettons nos espoirs dans la jeune génération. Nous soutenons, depuis notre campagne électorale, l'ouverture des instances communales aux plus jeunes. Les valeurs de la République ainsi que le système électoral français sont au programme dans plusieurs cycles scolaires. Nous soutenons l'ouverture de nos conseils municipaux et communautaires aux accueils des primaires, collégiens et lycéens, avec leurs professeurs, pour leur faire vivre la démocratie. Nous sollicitons la création d'un conseil municipal des jeunes, qui permettent d'engager des projets issus de la jeunesse, avec le regard de la jeunesse.

Certes l'épidémie de COVID reprend de plus belle, mais les moyens techniques existent. Live, tchat, plateformes collaboratives permettent de renouveler les modes de communication instantanés, ceux qui sont sans filtres, et qui rendent les discours transparents. A quand une démocratie 3.0 au Thuit de l'Oison ?

Les élus de l'Autre choix au Thuit de l'Oison, Mélanie, Denis, Magalie, Noémie et Gaëtan, et les membres non élus, toujours fidèles au mouvement.

- Des solutions pour la vie quotidienne.

Mail : [mission.locale@mlv2al.fr](mailto:mission.locale@mlv2al.fr)

Facebook : Mission Locale Louviers Vdr-Andelle

Site internet : <https://www.mlv2al.fr/>



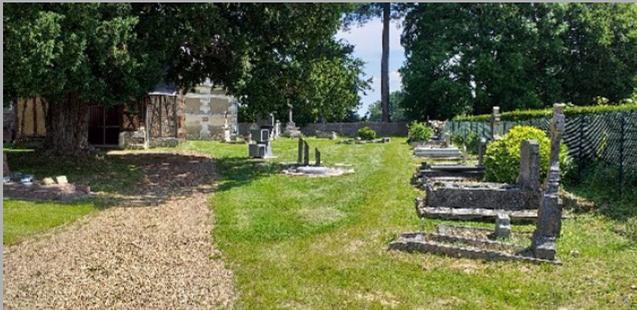
## Cimetière

L'amélioration et la pose de nouvelles infrastructures dans les cimetières se poursuivent selon le planning établi.



C'est au tour de Thuit Simer de se voir doté d'un columbarium de 3 cases pour 2 urnes de diamètre 20 cm maximum).

Tout ce cimetière est maintenant enherbé, seule l'allée centrale reste gravillonnée.



La restauration de l'Eglise du Thuit Simer est terminée, les agents communaux commenceront la peinture des portails des deux autres cimetières en hiver.



## Restaurant scolaire

À partir du lundi 2 août, la mairie a programmé la rénovation du système de sécurité incendie du restaurant scolaire pour une mise en conformité. Les travaux seront assurés par la société Tyco et agréés par la société Nars Ingénierie.

## Information sécurité routière

Les arrêtés de circulation portant sur l'interdiction aux poids lourds et la limitation de vitesse à 30 km/h sont publiés.

Les panneaux signalant ces deux interdictions sont en place.

Nous espérons que ces nouvelles règles de circulation permettront d'améliorer la sécurité des habitants de la rue «Chemin des fontaines»



## Rétrospective

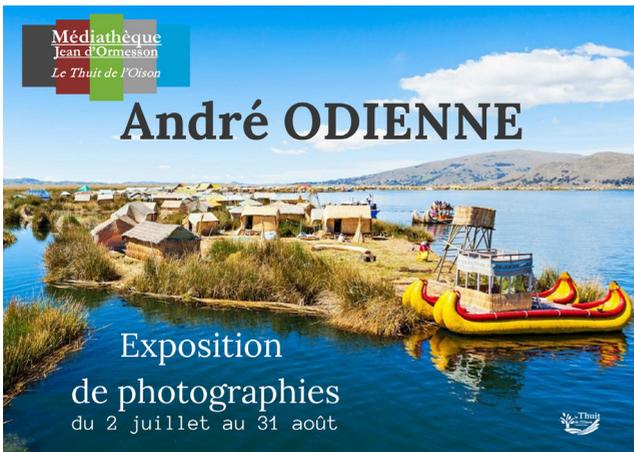
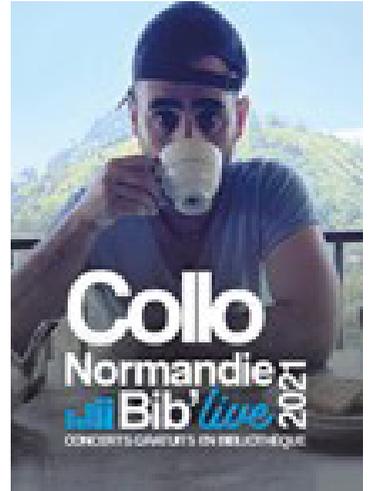
En mai, nous avons réalisé l'achat de livres à la librairie «Quai des mots» à Louviers : romans, romans policiers, documentaires ont été ciblés pour répondre à vos envies littéraires. En même temps, nous avons effectué l'échange des documents prêtés par la Médiathèque départementale de l'Eure.

En juin, nous avons participé au marché des producteurs normands en ouvrant exceptionnellement la médiathèque le dimanche 13 juin. Cette journée a été l'occasion de découvrir les peintures de Gérard Quesney et la sélection d'ouvrages sur la Normandie. Elle a permis également de jouer aux jeux de société.

En juillet et août, nous vous proposons l'exposition d'André Odienne qui fait voyager à

En septembre, un concert de Collo, aura lieu le samedi 25 septembre à 15h.

Ce projet sera accompagné d'ateliers autour de la musique, et de l'exposition d'instruments musicaux réalisés par le centre de loisirs du Thuit de l'Oison. De plus, nous envisageons des animations diverses autour du skate, présentées par Sébastien Saunier.



travers le monde et fait écho à l'opération « Partir en livre ». Dans ce cadre, nous avons préparé des livres glissés dans 100 sacs et préparés avec le plus grand soin à votre attention. Une lecture de « Les trois plumes » accompagnée d'un fond musical et de marionnettes a eu lieu.

## À la rentrée

Nous préparons les animations de tout genre : ateliers créatifs et de bricolage, rencontres, expositions, lectures, projections, musique, sport et animaux. Nos cinq sens seront mis à l'épreuve : la vue, l'ouïe, le toucher, l'odorat et le goût pour que chacun y trouve son compte.

De mi-octobre à mi-novembre, nous vous proposons une exposition de Philippe Moysan, photographe amateur, qui vous plongera dans l'univers de la faune. Cette exposition sera le lancement de plusieurs autres animations : une soirée jeux de société, une lecture autour des animaux, des ateliers de construction de nichoirs et d'hôtels à insectes, etc.

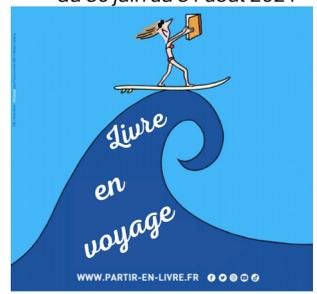
Enfin, l'année 2021 se terminera par des ateliers créatifs de cartes et de décoration et par un atelier d'écriture d'une lettre au Père Noël qui sera envoyée au Pôle Nord. Enfin, la projection d'un film sera accompagnée de chocolat chaud pour les petits et de vin aromatisé pour les grands.



Le mercredi 7 juillet 2021



du 30 juin au 31 août 2021



# Un trésor et des cadeaux pour la fin d'année

## Remise des dictionnaires :



Le mois de juillet sonne la fin de l'année scolaire. Pour certains cela signifie quitter les études primaires pour le secondaire au collège à la prochaine rentrée.

Le vendredi 2 juillet 2021 les 60 élèves de

CM2 des classes de Mesdames BROQUEVIEILLE et CARDON ont été conviés en mairie dans la salle des mariages, décorée pour l'occasion, afin de recevoir un dictionnaire Français Anglais accompagné d'une clé USB offerts par la municipalité.

En effet, afin de préparer leur entrée en 6ème, il nous paraissait important de laisser un souvenir de leur passage au sein des écoles du Thuit de l'Oison. De plus, ce moment solennel a permis à Monsieur Le Maire d'évoquer avec eux certaines valeurs citoyennes.

Bonne rentrée à eux !

## Un Trésor au Thuit de l'Oison ... Si on se donnait rendez-vous dans 20 ans ?

Courant mai de cette année, les élèves des écoles du Thuit de l'Oison ont été sollicités pour constituer le Trésor du Thuit de l'Oison.

Pourquoi créer ce Trésor nous direz-vous ? Tout simplement pour sceller la fin de l'année scolaire qui a été très particulière avec la crise sanitaire et surtout pour fêter les cinq ans de la création du Thuit de l'Oison ! Les élèves ont offert des souvenirs, témoignages, photographies de notre village.



Tous ces enfants et enseignants qui ont témoigné, ont créé le Trésor du Thuit de l'Oison et ainsi laissé une trace de leur vécu d'élèves au

sein de notre école. Les générations futures pourront découvrir l'histoire de notre village.

Nous souhaitons remercier chaleureusement le Gérant de la société CMT, Monsieur GUILLETEAU pour avoir offert le coffre réalisé par Mathieu un jeune apprenti et le nouveau directeur de la Société DGD pour leur participation à ce projet.

Monsieur Le Maire Gilbert DOUBET, a souhaité également participer au projet en offrant sa première écharpe de Maire et en adressant un courrier à son successeur accompagné de la Charte de la Commune nouvelle du Thuit de l'Oison.

**Le rendez-vous est pris le 6 juillet 2021 pour l'ouverture du Trésor du Thuit de l'Oison !**

## Calendrier scolaire

**Jour de reprise :** jeudi 02 Septembre 2021

**Vacances de la Toussaint :**

Samedi 23 octobre au 07 novembre 2021

**Vacances de Noël :**

Samedi 18 décembre au 02 janvier 2022

**Vacances d'hiver :**

Samedi 05 février au 20 mars 2022

**Vacances de Printemps :**

Samedi 09 avril au 25 avril 2022

**Pont de l'Ascension :**

Mercredi 25 mai au 30 mai 2022

**Fin des cours :**

Jeudi 07 juillet 2022

## Transport scolaire

Le transport scolaire est ouvert à tous les enfants fréquentant les écoles sous réserve d'inscription et de place. Il est demandé aux familles de respecter les points de montée/descente qui sont les suivants:

### MATIN

- Thuit-Simer mairie	7h45
- École	7h55
- Rue du Bosc Féré	8h08
- Rue Guy de Maupassant	8h10
- Calvaire Mare Tassel	8h13
- Rue du Point du Jour	8h15
- Rue du Fec	8h20
- École du Thuit-Signol	8h25
- École du Thuit-Anger mairie	8h30
- École du Thuit-Signol	8h40

### SOIR

- Départ pour Thuit-Simer	16h15
- Mairie de Thuit-Simer	16h25
- Départ de l'école	16h35
- École du Thuit-Anger mairie	16h40
- École du Thuit-Signol	16h50
- La Mare Tassel	16h55
- Rue Guy de Maupassant	17h00
- Rue du Bosc Féré	17h05
- Rue du Point du Jour	17h10
- Rue du Fec	17h15

## Horaires de rentrée

Petite Section s'échelonne sur 2 jours (jeudi 2 et vendredi 3 septembre à 9h30).

Moyenne Section et Grande Section aura lieu le jeudi 2 septembre.

CP : 9h00	CM1 : 11h00
CE1 : 10h00	CM2 : 11h30.
CE2 : 10h30	

## Les actions du Centre Communal d'Action Sociale

### Personnes vulnérables :

Vous ou l'un de vos proches êtes vulnérables, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du CCAS. Ainsi, les Membres du CCAS prendront ensuite contact avec vous afin de vous accompagner au mieux pendant des périodes plus difficiles comme : les périodes de canicules, les périodes de Grands Froids ou encore lors de crises sanitaires comme celle que nous traversons depuis quelques mois déjà .....

### Présence Verte :

Vous avez dans votre entourage des proches vivant seul ou en couple,

- un proche qui sort d'une hospitalisation,
- vous vous inquiétez de ce qui pourrait leur arriver,

- vous êtes aidant et vous avez besoin de soutien, nous vous proposons un partenariat avec Présence verte, un groupe implanté partout en France qui propose des solutions innovantes de téléassistance.



La télésurveillance est un service qui relie l'abonné à une centrale d'écoute et de réception des appels d'urgence 24h/24 et 7j/7.

Cette solution sécurisante s'adresse à tous les publics: particuliers, collectivités ou professionnels.

### Mutuelle Communale :

Un nouveau partenariat signé avec ACTIOM

! Actions de Mutualisation pour le pouvoir d'achat.

Pour répondre à la préoccupation des membres & administrateurs du CCAS sur la prise en charge des soins

de santé de tous les habitants de la Commune, le CCAS a adhéré au dispositif « Ma Commune, Ma



Santé » de l'association ACTIOM. Cet accord offre la possibilité à tous les administrés de bénéficier d'une complémentaire santé mutualisée à moindre coût.

Sans questionnaire de santé, sans condition d'âge, ACTIOM est une association qui agit dans l'intérêt des personnes n'ayant pas accès aux dispositifs complémentaires de santé ou bien qui souhaiteraient être couverts à un moindre coût.

Vous souhaitez une étude comparative, contactez la mairie au 02.32.96.00.96 pour fixer un rendez-vous.

Les rendez-vous avec l'Association se font exclusivement en Mairie le vendredi sur des permanences définies au préalable.

### Bons de fournitures scolaires :

Chaque lycéen de la seconde à la terminale, CAP et BEP (sauf alternance et apprentissage) du Thuit de l'Oison peut bénéficier d'un bon d'achat de fournitures scolaires de 45 €.

Ces bons seront délivrés en Mairie depuis le 15 juin sur justificatif de domicile, ils sont à faire viser par l'établissement scolaire avant leur usage dans les magasins suivants :

- LECLERC de Saint Pierre lès Elbeuf.
- LECLERC de Le Neubourg.
- Librairie LA PLEÏADE à Elbeuf.
- Librairie LEPETIT au Neubourg.



Pour rappel : Vous pouvez nous écrire à : [ccas@thuitdeloison.fr](mailto:ccas@thuitdeloison.fr)  
Ligne directe du CCAS : 02.32.96.00.93 ou le standard de la Mairie : 02.32.96.00.90

# La Communauté de Communes nous informe !

## Bacs de collecte des ordures ménagères

Il est OBLIGATOIRE de se munir d'une poubelle à ordures ménagères. À compter de ce jour, les poubelles sont à retirer en mairie. Vous devrez remplir le formulaire disponible en mairie et présenter un justificatif de domicile.



Grand Bourgtheroulde, le 13 juillet 2021

Réf. courrier : VM/SL/VT/ND/2021-08  
 Suivi par : Nelly DELARUE – Responsable du service *déchets*  
 Contact :  
 Tél : 02 35 87 63 42

**Objet : retrait bac dédié aux ordures ménagères**

Madame, Monsieur,

Récemment, vous avez été conviés à retirer auprès de votre commune un bac dédié aux ordures ménagères ; la mairie m'a informé que certains d'entre vous n'ont pas répondu à l'invitation.

La dotation en bac référencé est obligatoire dans le cadre de la mise en place à moyenne échéance d'une tarification incitative ; la mesure répond également à une volonté des élus de la Communauté de communes d'uniformiser les pratiques sur tout le territoire.

Je vous demande de bien vouloir prendre contact avec votre mairie pour connaître les modalités de d'enlèvement du bac dans les meilleurs délais, faute de quoi, je me permets de vous signaler que le prestataire sera amené à ne plus collecter votre bac.

Je vous remercie de votre compréhension et reste à votre disposition pour tous renseignements.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

*M Vincent MARTIN  
 Le Président de la  
 Communauté de  
 communes*



## Que fait-on chez Z-Gen ?

Pour les créateurs de contenu, un studio équipé de 4 micros, 2 webcams et ordinateur pour le streaming est mis à disposition des adhérents. Accompagnés des bénévoles de l'association, vos projets de podcast, live ou court métrage pourront voir le jour.

En attendant la création d'un véritable Fab-Lab, l'association propose un espace atelier Z-Gen avec du matériel pour faire vos prototypes (composants, breadboard, imprimante 3D, CNC...)

Si vous recherchez, simplement un lieu convivial pour faire de nouvelles rencontres autour d'un jeu vidéo, l'association est ouverte tous les samedis après-midi.

### Formations Z-Gen

Les formations reprennent à la rentrée les premiers samedis du mois : 2 octobre, 6 novembre, 4 décembre, 8 janvier, 5 mars, 9 avril, 11 juin. Pour avoir les modalités d'inscription, rendez-vous sur le site <https://formations.zgen.fr/>

Des formations spécifiques peuvent être organisées selon la demande (3 personnes minimum): Modélisation 3D, montage vidéo, création de site Web, ...

### Les évènements Z-Gen

Après cette année compliquée compte-tenu du contexte sanitaire, l'association reprend l'organisation de ses deux gros évènements. Le Technocon 2022, qui se déroulera du 9 au 16 février 2022 et la fête de la Musique le 21 juin 2022.

### On a besoin de toi !

Nous souhaitons lancer un nouveau rendez-vous en fin d'année : un week-end LAN party dans la salle des fêtes P. Aubin. Pour cela, nous avons besoin de ton aide. Tu souhaites t'investir et participer à l'organisation et à la réalisation de ce projet, contacte-nous par mail :

**contact@zgen.fr** ou sur **Discord** :

**<https://discord.com/invite/QHnB5YW>**



## Forum des Associations

La Commune du Thuit de l'Oison organisera son Forum des Associations le samedi 11 septembre 2021 de 10h à 18 h à la Salle des Fêtes Philippe Aubin.

Venez y découvrir les différentes activités culturelles ou sportives.

Cette journée sera rythmée par des rencontres et des démonstrations :

- **À la Médiathèque Jean d'Ormesson :**
  - Exposition de photos de Sébastien Saunier.
  - Exposition d'instruments de musique proposée par le Centre de Loisirs (dans le cadre du concert de Collo du 25 septembre).
- **Démonstration modélisation et impression 3D avec l'Association Z-GEN.**

**FORUM DES ASSOCIATIONS**

**Samedi 11 septembre 2021**  
10h - 18h

**Salle des fêtes Philippe Aubin**  
**du Thuit de l'Oison**

**Entrée gratuite**

**Découverte des activités près de chez vous**  
**Inscriptions**  
**Démonstrations tout au long de la journée**

- Médiathèque :  
Exposition de photos : Sébastien Saunier  
Exposition d'instruments de musique  
proposée par le Centre de Loisirs  
(dans le cadre du concert de Collo du 25 septembre).
- Z-GEN :  
Démonstration modélisation et impression  
3D

**Renseignements au : 06.86.76.87.59**  
**aubin.beatrice@orange.fr**

Ne pas jeter sur la voie publique

## Côté Péri-scolaire :

Sur le dernier cycle de l'année scolaire, les enfants ont participé à différentes activités :

- Projet de l'Œuf à l'Œuf, 10 naissances depuis le 11 mai !!!

Les Poussins étaient dans une couveuse puis ont été transférés dans le poulailler de l'accueil de loisirs qui se trouve derrière le restaurant scolaire.

- Projet potager et espace éco citoyen
- Projet autour de la musique, animation avec un intervenant extérieur autour de la guitare, en partenariat avec la médiathèque (construction d'instruments et de murs musicaux)
- Projet autour des têtards

## Mercredis à Thèmes :

- Journée Scientifique
- Journée vélo sur les chemins de randonnées de la commune du Thuit de l'Oison
- Journée Pékin express
- Journée dinosaures
- Journée géocaching
- Journée cirque
- Journée nettoisons le village
- Visite des boucles de la seine
- Réouverture des salles de spectacle : Au théâtre du Sillon à Petit Couronne
- Spectacle de marionnette "KAZU"

## Pendant la session de juillet

Sortie au domaine du champ de bataille pour le festival à ciel ouvert

- Atelier cuisine
- Parcours et sortie vélo
- Visite du Château de Beamesnil et d'Ermenouville
- Sortie piscine
- Semaine autour de JO avec épreuves sportives
- Veillée Pokémon
- Grands jeux
- Activités numériques autour des drones.

Samedi 19 juin le centre de loisirs a accueilli les parents lors d'une journée portes ouvertes.

## L'Accueil de loisirs en images



## Côté de nos Associations :

### Le Bio des Thuits

Association faisant le lien entre les adhérents consommateurs et les producteurs BIO, les producteurs en fabrication raisonnée ou artisanale et locale.

Sur commande les adhérents peuvent se fournir en produits BIO :

- Légumes, potages, fromages de chèvre, pains, volailles, œufs, viande de bœuf, d'agneau, de porc, farine, miels, cidre, jus de pommes, vinaigre de cidre, diverses terrines (chevreau, porc, poule, rillettes ...)
- Produits bleu-Blanc-Cœur : lait, beurres, crème, fromages, yaourts, fromage blanc, faisselle ...
- Charcuterie artisanale

Prochainement nous vous proposerons :

- Des pâtisseries (les Gourmandises d'ANA)
- Du chocolat et des biscuits (Mes p'tits Biscuits Normands)
- Des tartinades de légumes (production Ph BRIERE)

Venant de plus loin, nous vous proposons :

- Quelques produits Grecs BIO (huile d'olive, olives, feuilles de vignes, miels grecs et crétois, tapenade ...)

Venez nous retrouver tous les jeudis de 17h30 à 19h00 à l'ancienne mairie du Thuit-Anger

#### Contacts :

Le Président : 06.11.53.26.65

La Secrétaire : 02.35.87.61.72 ou 06.86.18.99.72

### Tennis Club Vallée de l'Oison



Le TCVO ouvre ses inscriptions.

Enfin de retour à la vraie vie et pour nous tous, un retour à une année pleine

de sport !

Le tennis Club du Val d'Oison, ce sont 2 professeurs diplômés d'État, un apprenti, un service civique, six membres du bureau et un Président, pour planifier 32 cours par semaine, organiser plus de 30 compétitions par saison (tournois et match par équipe), des animations (fête du tennis, soirée fluo, soirée PAdel etc..) et surtout des moments de convivialité et d'échanges.

Pour les plus jeunes à partir de 5 ans, c'est l'initiation au tennis. De 7 à 77 ans, c'est l'école du tennis et pour les plus accros, la compétition. Tous bénéficient des conseils avisés de nos professeurs et des structures du club.

Vous souhaitez juste profiter des terrains pour jouer en famille ou entre amis, vous pouvez simplement

prendre une licence loisir à seulement 7 € par mois. Nous disposons de 3 courts extérieurs et de 3 salles, accessibles via l'application de la FFT, Ten'Up.



**Nos permanences d'inscriptions auront lieu le 1er, 3, 8 septembre de 16h à 20h à la salle de Saint Pierre des Fleurs, et le samedi 11 septembre pendant la fête des associations du Thuit de l'Oison.**

**Pour tout renseignement, une simple adresse mail : [onk@orange.fr](mailto:onk@orange.fr)**

### La Compagnie des Archers de Thuit Signol

Vous attend nombreux à leurs portes ouvertes !

Les 28 et 29 août de 10 h à 18 h, sur le terrain extérieur de Tir à l'Arc complexe Jean Gachassin. Le Club sera également présent sur le Forum des Associations le 11 septembre.

Le Club de Tir à l'arc a réussi à assurer l'accueil de ses Adhérents en s'adaptant aux protocoles sanitaires. La dernière partie de la saison s'est effectuée en extérieur sur le Terrain que nous avons rénové.

La FFTA nous a aidés en organisant plusieurs actions pour fidéliser nos licenciés comme compétition à distance enregistrée par informatique ou récompenses offertes pour la réussite de passage de grades.

Grâce à tous les efforts déployés et à la continuité des entraînements :

- 2 Archers se sont qualifiés pour participer au CHAMPIONNAT de France qui ont lieu du 26 juillet au 01 Août à RIOM.
- 2 jeunes Archers intègrent le Collectif Régional (formation d'élite) La saison prochaine.

Nous organisons sur le terrain de Tir à l'arc, sponsorisés par Comité Régional aidé par le Comité Département, une porte ouverte les 28 et 29 août de 10H à 18H (des inscriptions pourront être prises)

Le Club participera également à la fête des Associations de Thuit Signol et à la fête des sports à Boissey le Chatel, le 11 septembre.

Créneaux de 18H35 à 20H30 salle Jean Gachassin, Mardi et mercredi pour Jeunes et Débutants, Jeudi pour les Compétiteurs et Archers confirmés créneau de 14H30 à 17H00 à Boissey le Chatel le samedi Début de la saison le 07 septembre à Thuit Signol et le 18 à Boissey.



## Thuit-Dance

Pour remplacer le spectacle annuel, des clips visibles sur youtube ont été réalisés par l'Association Thuit-Dance. Les cours reprendront début septembre.

Nous serons présents au Forum des Associations le 11 septembre.

Nous proposons des cours :

- le lundi : pour les 6/8ans de 17h30 à 18h30, pour les 9/11ans de 18h30 à 19h30, pour les ados de 19h30 à 20h30, pour les adultes intermédiaires de 20h30 à 21h30.
- le mercredi pour les adultes confirmés de 19h30 à 21h00



## Bourse aux Jouets

Une bourse aux jouets est organisée à la salle des fêtes Le Campanile les 20 & 21 novembre 2021.

Nous vendons pour vous !

Le dépôt des jouets se fera le mercredi 17 novembre à la salle des fêtes de 14h00 à 18h00.

Il faut obligatoirement noter le prix sur chaque objet à vendre. La maquette de la liste des jouets à vendre sera disponible sur le site internet à partir du vendredi 17 septembre.

Appeler en Mairie pour plus de renseignements au 02.32.96.00.90

Préparez vos jouets !



## L'UCAT

Marché artisanal et fermier

**Le samedi 18 septembre 2021 de 9h00 à 17h00,** devant l'espace marchand.



Le savoir-faire des Thuits

Présentation des différents stands d'artisans et de commerçants, restauration ...

## L'ATOP

Participera à Pierres en Lumières.

Au Programme de 9h à 17h.

- Démonstration d'attelages dans le centre du Thuit de l'Oison,
- Balade à travers les trois villages historiques du Thuit de l'Oison,
- Visite du manoir Dorival.

Au crépuscule,

**Le manoir sera sous les feux des projecteurs**



Le manoir Dorival situé «voie de la découverte» au Thuit de l'Oison est une ancienne ferme du 17ème siècle. 3 époques de construction

Une première partie en pan de bois date du 17ème siècle, les 2ème et 3ème sont en brique et datent du 18ème siècle.

Une première rénovation a eu lieu en 1994

Et une réhabilitation a été faite en 2003

## Invitation

Gilbert DOUBET vous invite à 11h00 à participer à la Commémoration du 11 Novembre.

Accompagné des élus, de Gilbert DUTORDOIR, Président des Anciens Combattants et des portedrapeaux, il déposera une gerbe de fleurs sur le Monument devant la Mairie du Thuit de l'Oison.

## Le Comité des Fêtes du Thuit-Simer

Le Comité des Fêtes de Thuit Simer organise sa **5ème nuit du tarot à 4 joueurs en donnes libres**, le vendredi 17 septembre à partir de 19H00, salle des fêtes Jean de la Fontaine.

De nombreux prix sont à gagner (150 € au 1er, 120 € au 2ème, 90 € au 3ème, 70 € au 4ème, 50 € au 5ème).

La restauration (casse-croûte, boisson et dessert) vous est proposée pour 6 €.

L'inscription est de 12 €, à payer le soir même.

**Vous pouvez réserver votre place  
au 06 14 10 47 80 ou thlmd27@gmail.com**

Nous respecterons les exigences sanitaires du moment.

**À l'occasion de la sortie du Beaujolais primeur**, le Comité des Fêtes de Thuit Simer vous propose une soirée dansante avec repas le samedi 20 novembre 2021 à partir de 19H30 salle des fêtes Jean de la Fontaine.

La soirée sera animée par un DJ. Nous dînerons, nous danserons et nous goûterons le Beaujolais avec modération.

Le prix de la soirée est fixé à 30 € par personne.

**La réservation se fait au  
06 14 10 47 80 ou thlmd27@gmail.com**

Nous respecterons les exigences sanitaires du moment.

## Le Comité des Fêtes du Thuit-Anger

Le Comité des Fêtes du Thuit-Anger, vous propose son traditionnel **Cochon Grillé le dimanche 12 septembre à partir de 12h00.**

Inscriptions auprès de Joëlle 02.35.87.47.79 jusqu'au 03 septembre date limite.

Une **Foire à Tout le 26 septembre** autour de la Mairie du Thuit-Anger, inscriptions auprès de Marie-Claude au 06.81.83.19.77

Le Comité des Fêtes vous propose également une **soirée dansante à thèmes** à la Salle des Fêtes Le Campanile le **30 octobre 2021.**

## Le Comité des Fêtes du Thuit-Signol

Le Comité des Fêtes vous propose **une pièce de théâtre** : «Les Cachottiers», avec les Grands Théâtres, **le samedi 02 octobre à 21h00 à la salle des fêtes Philippe Aubin.**

Retrouvez sans plus attendre le résumé sur [www.lesgrandstheatres.com](http://www.lesgrandstheatres.com)

**Réservez vos places** à la salle des fêtes Philippe Aubin tous les lundis, mercredis et vendredis de 17h00 à 18h30, à partir du lundi 06 septembre jusqu'au mercredi 29 septembre.

### Tarifs :

Adultes : 32 € - la 11ème place est gratuite.

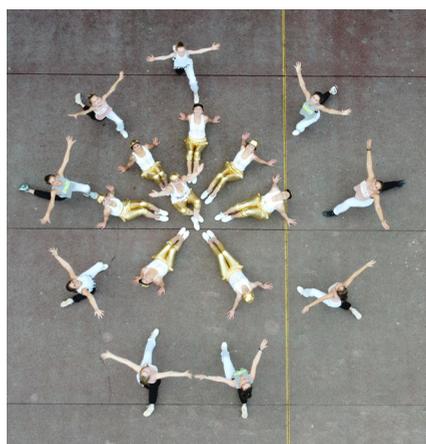
Collégiens, handicapés, étudiants et personnes sans emploi : 22 €

Enfant de - de 12 ans : 5 €.



**Le samedi 13 novembre à 21h00** à la salle des fêtes Philippe Aubin, le Comité des fêtes de Thuit-Signol vous attend pour une **soirée Antillaise.**

**Sous réserve des Mesures Gouvernementales !**



# Votre agenda des évènements jusqu'à la fin de l'année

## Septembre

 11 Forum des Associations - Salle des Fêtes Philippe Aubin

 12 Cochon grillé - Salle des Fêtes Le Campanile

 17 La Nuit du Tarot - Salle des Fêtes Jean de la Fontaine

 17  18 Pierres en lumières

 26 Marché Artisanal & Fermier au Thuit-Signol

 25  26 Grande Braderie - Salle des Fêtes Philippe Aubin

 26 Foire à tout au Thuit-Anger

## Octobre

 02 Théâtre - Salle des Fêtes Philippe Aubin

 09 Foire à la puériculture - Salle des Fêtes Philippe Aubin

 16 Z-GEN - Salle des Fêtes Philippe Aubin

 30 Soirée à thème - Salle des Fêtes Le Campanile

## Novembre

11

11 Novembre - Salle des Fêtes Philippe Aubin

13

Soirée Antillaise- Salle des Fêtes Philippe Aubin

13

Soirée dansante - Salle des Fêtes Jean de la Fontaine

20

Soirée Beaujolais - Salle des Fêtes Jean de la Fontaine

20

21

Bourse aux jouets - Salle des Fêtes Le Campanile

21

Soirée dansante - Salle des Fêtes Philippe Aubin

## Décembre

04

Soirée dansante - Salle des Fêtes Le Campanile

11

12

Marché de Noël - Salle des Fêtes Philippe Aubin

31

Saint Sylvestre - Salle des Fêtes Jean de la Fontaine

**Sous réserve des mesures gouvernementales**

Retrouvez-nous sur notre site internet et les réseaux sociaux

Site internet : <http://thuitdeloison.fr>

Facebook : le thuit de l'oison. fr

Twitter : @thuitdeloison

Instagramm : @thuitdeloison



## INFORMATIONS PRATIQUES

### Mairie du Thuit de l'Oison

lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

[www.thuitdeloison.fr](http://www.thuitdeloison.fr)

[mairie@thuitdeloison.fr](mailto:mairie@thuitdeloison.fr)

Page Facebook : le Thuit de l'Oison

Twitter : @lethuitdeloison

02.32.96.00.90

En cas d'urgences :

07.88.35.81.94

Médiathèque : 09.61.69.86.44

lundi & jeudi : fermé

mardi : 16h00 à 19h00

mercredi : 10h00 à 13h00 et 14h30 à 18h00

vendredi 15h00 à 19h00

samedi 10h00 à 13h00 et 14h00 à 17h00.

[mediatheque@thuitdeloison.fr](mailto:mediatheque@thuitdeloison.fr)

Facebook : Médiathèque Jean d'Ormesson – Le Thuit de l'Oison

École Primaire : 02.35.87.41.79

Mail : 0271331a@ac-rouen.fr

École Maternelle : 02.35.87.40.40

Mail : 0271332b@ac-rouen.fr

Restaurant Scolaire : 02.35.75.56.32

Maison de l'eau

[www.maison-de-l-eau.fr](http://www.maison-de-l-eau.fr)

Château du Bosc Féré

[www.chateau-boscfere.fr](http://www.chateau-boscfere.fr)

Centre Communal d'Action Sociale

Tél. : 02.32.96.00.93

Mail : [ccas@thuitdeloison.fr](mailto:ccas@thuitdeloison.fr)

Numéros d'urgences

SAMU : 15

Sapeurs-pompiers : 18

Police Secours : 17

Services sociaux et médico-sociaux :

85, rue d'Elbeuf

Bourgtheroulde-Infreville

27520 Grand Bourgtheoulde

Tél. : 02.35.87.70.51

Accueil Téléphonique :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Accueil Physique :

le mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

le vendredi de 9h à 12h

## Pour Rappel,



Tous les samedis matin, le Marché s'installe sous la Halle, venez rencontrer vos commerçants locaux.

Les Élus Municipaux sont également présents !

## NOUVEAU !

Vous souhaitez recevoir la Gazette des Thuits par voie dématérialisée et non en brochure dans votre boîte aux lettres, à partir de la prochaine distribution du mois de Novembre 2021, remplissez le formulaire d'inscription ci dessous :

Nom & Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_